

# 12<sup>e</sup> Rencontres cités unies france

## de l'action locale à l'action internationale

Mardi 29 juin 2021 - Cité des Sciences et de l'Industrie - Paris



## Les changements climatiques responsables des nouvelles crises

*Atelier organisé par le service International, Europe et Crises de Cités Unies France*

**Simone Giovetti**, Chef du service  
**Alice Huyghe**, Stagiaire  
**Hicham Lahouiri**, Assistant de mission

### Introduction

Le service International, Europe et Crises, à l'initiative de cet atelier, accompagne en particulier la gestion des Fonds de Solidarité de Cités Unies France., destinés à venir en aide aux pays touchés par des catastrophes naturelles ou industrielles. En ce sens, l'atelier intitulé « Les changements climatiques responsables des nouvelles crises » souhaite cette année sensibiliser les acteurs locaux, publics et privés, aux changements climatiques et leurs conséquences sur les territoires. Cette intervention, volontairement généraliste, mettra également en valeur les solutions apportées par les collectivités pour protéger l'environnement, prévenir les risques liés aux changements climatiques, et améliorer la réponse des autorités publiques aux catastrophes naturelles et aussi faire un état des lieux des principaux risques climatiques et des conséquences pour nos territoires.

Afin d'encourager les liens entre le monde académique et le domaine de l'action publique, le service International, Europe et Crises souhaite proposer un moment de réflexion et d'information sur les changements climatiques et sur les réponses à apporter localement. En ce sens, Cités Unies France souhaite fournir aux acteurs publics et aux parties prenantes une expertise de qualité capable de guider les décideurs et d'influencer les choix politiques.

### 1. Introduction générale : changements climatiques et développement durable. Où en sommes-nous ?

**Invitée : Sarah Dayan, responsable RSE et climat à Comité 21**



Le comité 21 est né à l'initiative de trois femmes : Huguette Bouchardeau, Bettina Laville et Simone Veil. Trois ans après le sommet de la terre de Rio, le Comité 21 entend mettre en œuvre l'Agenda 21 ainsi qu'un programme d'actions à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. Incitant aux synergies, le Comité 21 met en conversation entreprises, collectivités, associations, établissements de recherche et d'éducation, médias...

*« L'association a pour mission de créer les conditions d'échange et de partenariat entre ses adhérents issus de tous secteurs afin qu'ils s'approprient et mettent en œuvre, ensemble, le développement durable à l'échelle d'un territoire. »*

## 2. Les acteurs de l'innovation accompagnent les territoires dans l'adaptation aux changements climatiques

**Invitée : Morgane Colombert, Directrice de projet à Efficacity, Chercheure associée au Lab'Urba (Université Paris-Est)**



Morgane Colombert évolue depuis de nombreuses années dans différentes institutions de recherche publiques ou semi-publiques franciliennes (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, École des Ingénieurs de la Ville de Paris, Institut pour la transition énergétique de la Ville Efficacity, laboratoire Lab'Urba, etc.).

Experte de la transition énergétique et climatique des villes, elle met aujourd'hui en œuvre au sein d'Efficacity des projets de R&D permettant de développer des solutions innovantes et opérationnelles pour des acteurs de l'aménagement et les collectivités territoriales.

EFFICACITY, institut de R&D sur la thématique de la ville durable, a été créé en 2014 à l'initiative de l'État et d'un consortium d'une trentaine d'acteurs publics et privés français, la plupart de dimension internationale : 15 acteurs académiques (dont CSTB, CEREMA, Université Gustave Eiffel, École des Ponts et Chaussées, Mines ParisTech), 6 industriels (dont EDF, ENGIE, VEOLIA et VINCI) et 7 ingénieristes, concentrant une expertise unique en France sur la ville durable.

## 3. Expériences locales : bonnes pratiques et solutions pour faire face aux crises ou pour s'y préparer.

**Invité : Romaric Gildas Mianze, spécialiste en gestion de projet, option management de la Sécurité Alimentaire des Villes, point focal des Cités Unies France à la Mairie de Bangui**

La ville de Bangui doit faire face à de forts dérèglements météorologiques. Les études prévoient dans les prochaines décennies une augmentation de la température et une perturbation de la pluviométrie. Ces modifications impacteront le territoire ainsi que les activités économiques des habitants. Afin de remédier à la situation, la ville de Bangui travaille à la mise en place d'un plan énergie et climat afin que d'ici à 2030 Bangui redevienne "une ville paisible, verte, durable et résiliente aux changements climatiques où il fera bon vivre et travailler".

**Invité : Nordine Henni, Chef de projet Coopérations et Relations Internationales à la Communauté urbaine de Dunkerque**



L'intervention de M. Henni est intitulée "Entre inondation et submersion marine : le cas du polder dunkerquois".

Sa prise de parole mettra en lumière les moyens techniques déployés par la Communauté urbaine de Dunkerque pour lutter contre les risques d'inondations et de submersion marine. En effet, les terres du dunkerquois ont été gagnées sur la mer et une partie est située sous le niveau de la mer.

**Invitée : Clare Hart, Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, Déléguée au Rayonnement international et Coopération européenne, Conseillère municipale de Montpellier.**



Clare Hart a de grandes ambitions pour sa ville : remettre Montpellier sur la carte du monde. Cette élue engagée entend y parvenir en associant les acteurs de son territoire, notamment les laboratoires de pointe dans le domaine de la biodiversité. Tournée vers la Méditerranée, l'Afrique et les autres continents, Montpellier a l'ambition d'une coopération décentralisée inclusive et citoyenne.

**Invitée : Laure Maton, Cheffe Unité Stratégie et planification GEMAPI/ruissellement, Service Risque pluvial et inondation, Coordination projets loi Oudin-Santini, Direction de l'Eau et de l'Assainissement**

Depuis le 1er janvier 2018, conformément à la loi MAPTAM et à la loi NOTRe, Montpellier Méditerranée Métropole exerce la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations). Les missions couvertes sont l'aménagement de bassins hydrographiques, l'entretien des cours d'eau, la défense contre les eaux et la submersion marine et la restauration des écosystèmes et zones humides.

La GEMAPI vient ainsi compléter et renforcer le périmètre d'actions de la Métropole qui exerce déjà des compétences dans ces domaines, notamment en matière de lutte contre les inondations.

La protection et le respect de l'environnement sont l'une des préoccupations majeures de Montpellier Méditerranée Métropole. Afin de lutter contre les risques climatiques, la Métropole déploie une politique de développement durable afin de préserver son environnement.

**Invitée : Céline Papin, Vice-Présidente de Bordeaux Métropole, Déléguée aux Équilibres des territoires, relations internationales et dialogue citoyen, Adjointe au maire de Bordeaux, chargée des coopérations territoriales, européennes et internationales, Conseillère municipale déléguée pour l'enseignement supérieur et à la recherche.**



Face au changement climatique et à la nécessité d'adapter nos villes à son impact actuel et futur, Bordeaux, ville ouverte sur l'Atlantique et le monde depuis des siècles, se repositionne sur un socle de valeurs qui conjugue l'indispensable transition écologique et énergétique et la défense du patrimoine immatériel et de la diversité culturelle et linguistique. En particulier lorsque, dans de nombreuses régions du monde, cette diversité des cultures humaines est mise en péril par le changement climatique et les crises qu'il génère.

Bordeaux est d'ores-et-déjà engagée, localement, dans la prévention des crises climatiques et pour adapter la ville aux défis environnementaux, à travers un ambitieux programme de végétalisation, la promotion de modes de déplacement doux et des transports publics, une résilience alimentaire basée sur les circuits courts et le respect de l'environnement, ainsi que sur une révision de sa politique d'urbanisme pour la rendre respectueuse du vivant, par exemple grâce à la mise en place du label Bâtiment frugal.

Dans son action internationale, Bordeaux promeut à travers ses coopérations et les réseaux de villes, la biodiversité et la résilience des territoires, la transition énergétique, le développement rural et les coopérations territoriales, et des services urbains qui placent la lutte contre l'impact du changement climatique parmi leurs priorités.